

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU LUNDI 7 JANVIER 2013 à 20 heures**

---

**Présents** : FILLET Pierre-Louis, FEUGIER Monique, FILLET Nadège, CHATELAN Françoise, GONTIER Jean-Louis, CHAZOT Gilles, BATHIER David, DROGUE Pierre, HUSTACHE Pierre, BLANC Astrid

**Absent excusé** : ROCHE Jean-Maurice,

**Secrétaires de séance** : Delphine GREVE, Michèle Bonnard

---

## 1. URBANISME

### ✓ Permis de construire au hameau des Clots

Pierre-Louis Fillet présente le projet de construction de deux maisons à ossature bois au hameau des Clots sur un terrain en cours d'acquisition par M. Chaloin.

Les conseillers émettent un avis favorable sous réserve de la bonne insertion paysagère de ces nouvelles habitations par rapport aux maisons en pierre traditionnelle du hameau des Clots.

### ✓ Permis de construire au hameau des Granges

Frédéric Ombrouck vient de déposer la demande de permis de construire pour son habitation, complètement détruite par un incendie en février 2012. Certaines modifications seront apportées par rapport à l'existant. Les élus donnent un avis favorable sur l'aspect extérieur de la construction.

### ✓ Permis de construire au hameau de la Martelière

Amaury Boudersa souhaite construire une pergola et une avancée de toit à son habitation située au hameau de la Martelière. Avis favorable du conseil municipal.

## 2- ASSAINISSEMENT

### ✓ Réhabilitation de la station d'épuration du village

Le sinistre a été indemnisé en 2012 par l'entreprise Eiffage et le cabinet Nicot. Les travaux sont prévus pour le printemps 2013 par l'entreprise Blanc. Les filtres à sable ne peuvent pas être remplacés par des filtres plantés de roseaux. A l'occasion des travaux de réhabilitation du filtre à sable effondré, le filtre à sable bouché sera nettoyé.

## 3- VOIRIE

#### ✓ **Déneigement à la Martelière**

Suite au conseil du décembre 2012, une réunion a eu lieu entre les riverains du hameau de la Martelière, les élus et l'entreprise Blanc en charge du déneigement. Les uns et les autres ont pu discuter et échanger sur les contraintes du déneigement, de stationnement. Un compte rendu de la réunion sera adressé aux habitants du quartier.

#### **4- DIVERS**

##### ✓ **Organisation des secours à Herbouilly.**

Le Département de la Drôme demande de valider les tarifs des secours pour les pratiquants des activités sportives et de loisirs sur le domaine nordique d'Herbouilly.

##### ✓ **Écoulement des eaux pluviales au lotissement les Forilles**

Jean-Louis Gontier a rencontré le 4 janvier Mat Booth, futur habitant du lotissement les Forilles, car les eaux pluviales de la route du lotissement arrivent dans le regard d'eau, puis remontent dans l'habitation par la gaine d'adduction d'eau. Son voisin Nicolas Renou constate aussi que les eaux pluviales ravinent son terrain au lieu de rejoindre le réseau de collecte des eaux pluviales car les cunettes sont cassées. Jean-Louis Gontier avance plusieurs solutions pour résoudre le problème (remise en état des caniveaux, chemin piéton bétonné, grille d'évacuation supplémentaire). Un courrier sera également adressé au maître d'œuvre, le cabinet de géomètre Bonin, pour l'avertir des dysfonctionnements.

##### ✓ **Délibération modificative du budget eau**

Comme chaque fin d'exercice comptable, les crédits budgétaires sont réajustés.

#### **5- QUESTIONS DIVERSES**

Pierre-Louis FILLET informe le conseil que l'appel d'offres pour l'extension et le réaménagement de la salle des fêtes a été publié. La date limite de remise des offres est fixée au 30 janvier 2013 à 12h. La commission d'appel d'offre se réunira le même jour à 13h30 en mairie.

Pierre-Louis Fillet doit rencontrer le 14 janvier Patrick Gervasoni concernant la limite entre sa propriété et la forêt communale. Les élus de Saint Martin en Vercors doivent se positionner sur la proposition de bornage et de d'acquisition.

Gilles Chazot a participé à une réunion sur la dématérialisation de la comptabilité avec Gilles Couiller. Les logiciels de comptabilité devront évoluer avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Une consultation groupée au niveau des communes du canton sera menée.

D'autre part, la subvention du SITCV n'est pas encore complètement utilisée. Gilles Chazot propose soit d'acheter ordinateur portable permettant de travailler avec le vidéoprojecteur

ou d'acquérir le matériel pour créer un accès Wifi à la mairie.

Jean-Louis Gontier a rencontré la société Vol Feu pour la sécurité incendie du bâtiment de la mairie. Il propose également de réaliser des plans d'aménagement de la salle d'archive.

Françoise Chatelan demande que l'entreprise Paccard soit relancée car l'intervention sur l'horloge du clocher n'a pas eu lieu en décembre. Le portail du cimetière doit être réparé. D'autre part, lors des opérations de déneigement, des dégâts ont été occasionnés au socle de la rampe d'escalier de l'église, au mur du pré de dessous. Le mur de soutènement, situé après le Café Brochier, s'affaisse. Un panneau sera installé à l'entrée de la salle du Fouillet. Une tombe a été endommagée par le déneigement dans le cimetière.

La délibération relative à l'acquisition de la Grange Marcon n'a pas appelé de remarques particulières par les services de la Préfecture. Dans l'acte d'acquisition, le droit d'eau pour alimenter la fontaine devra être mentionné.

David Bathier participe au Comité Local d'installation agricole comme représentant de la commune de Saint Julien. L'APAP souhaite que le représentant de la commune ne soit pas issu du monde agricole. Pierre Drogue est désigné comme suppléant. Les agriculteurs de la commune seront relancés.

Nadège Fillet expose l'avancée du projet d'agrandissement de la crèche. La commune souhaiterait que trois places supplémentaires soient créées pour bénéficier d'une subvention maximale de 180 000 euros. Mais l'association gestionnaire n'est pas favorable à l'ouverture de place d'accueil car si le taux de remplissage baisse, l'aide de la CAF va également diminuer. La CCV étant aussi partie prenante dans le cadre de la convention tripartite petite enfance, la question de l'agrandissement des locaux est aussi traitée en lien avec la CCV. Le comité de pilotage est également réactivé.

Séance levée à 21h 40